



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 08 MARS 2018

DELIBERATION N°2018.00072

APPROBATION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN AGENT DE SAINT-ETIENNE-METROPOLE A L'EPCC CITE DU DESIGN – ECOLE SUPERIEURE D'ART ET DESIGN

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 02 mars 2018

Nombre de membres en exercice : 62

Nombre de présents : 49

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 49

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Bernard BONNET, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. Jean-Yves CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, M. Bernard LAGET, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Claude SCHALK, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-François BARNIER, M. Eric BERLIVET, M. André CHARBONNIER, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, M. Daniel JACQUEMET, Mme Siham LABICH, M. Yves LECOCQ, M. Pascal MAJONCHI, M. Yves MORAND, M. Jean-Michel PAUZE, M. Jean-Marc SARDAT, M. Gérard TARDY

Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT



DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 08 MARS 2018

APPROBATION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN AGENT DE SAINT-ETIENNE-METROPOLE A L'EPCC CITE DU DESIGN – ECOLE SUPERIEURE D'ART ET DESIGN

Suite au départ de Madame Caroline TISSERAND, Directrice Générale de l'EPCC Cité du Design, il a été proposé à Monsieur Dominique PARET, Directeur de la Direction de l'Enseignement supérieur recherche innovation et entrepreneuriat à Saint Etienne Métropole, d'assurer l'intérim de direction jusqu'au recrutement du Directeur Général en titre.

A cet effet, il est proposé, en accord avec l'agent, de mettre à disposition Monsieur Dominique PARET, ingénieur en chef hors classe en contrat à durée indéterminée, auprès de l'EPCC Cité du Design – Ecole supérieure d'art et design, à compter du 9 mars 2018 pour 50% de son temps complet.

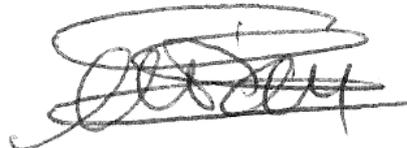
Cette mise à disposition prendra effet sur la base d'une convention aux termes de laquelle l'EPCC Cité du Design – Ecole supérieure d'art et design s'engage à rembourser les traitements et charges correspondants sur la base d'un titre de recettes émis par Saint-Etienne Métropole. Les décisions relatives à la situation administrative de l'agent seront prises par Saint Etienne Métropole, y compris les décisions relatives au temps de travail, aux congés annuels, etc...

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve la mise à disposition précitée à titre onéreux dans les conditions mentionnées ci-dessus,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention de mise à disposition de l'agent précité,**
- **la dépense correspondante sera imputée au chapitre 012 du budget ressources humaines.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,



Gaël PERDRIAU